

# Bruxelles cherche à attirer les généralistes là où il y a une pénurie

■ La prime d'installation sera doublée dans les quartiers qui manquent de médecins. Ailleurs, elle sera réduite.

La Région bruxelloise va bientôt manquer de médecins généralistes. En mai 2018, une étude de l'Observatoire de la santé et du social a montré que, d'ici dix ans, la région aurait besoin de 486 généralistes supplémentaires. Pour 2037, les besoins sont estimés à 835. En cause, notamment, l'évolution de la démographie et de la pratique médicale (féminisation, pratique de groupe...).

Dans la foulée de cette enquête, les autorités bruxelloises ont identifié huit zones en pénurie immédiate de médecins généralistes, représentant 30 quartiers. Et le gouvernement a décidé d'en faire ses zones de travail prioritaires, en vue d'y attirer de nouveaux médecins généralistes.

Ces zones (voir la carte ci-dessus) sont essentiellement composées de quartiers populaires (à Anderlecht, à Saint-Josse, à Molenbeek...), qui attirent moins les médecins, lesquels préfèrent, en général, travailler dans les quartiers plus aisés. Mais on constate également un manque de médecins généralistes dans des quartiers plus riches, notamment à Woluwe-Saint-Lambert. *"Dans ce cas précis, explique Didier Gosuin (Défi), ministre bruxellois en charge de la Santé, il s'agit sans doute d'un problème d'immeubles disponibles pour la pratique médicale."*

Pour lutter contre cette pénurie et attirer de nouveaux médecins dans ces zones prioritaires, le collège de la Cocom (la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale) a adopté, il y a quelques jours, une modification du dispositif Impulseo de soutien à la médecine générale. L'arrêté royal a été approuvé en première lecture. Il pourrait être adopté définitivement avant la fin de la législature, affirme M. Gosuin.

## Une prime de 30 000 euros

Jusqu'ici, chaque généraliste qui s'installait sur

le territoire de la région bénéficiait d'une prime unique d'installation de 25 000 euros (en plus d'une intervention dans les coûts salariaux de maximum 6 300 euros par an et d'une intervention dans les frais de recours à des services de maximum 3 619 euros par an). Cette prime de 25 000 euros valait quelle que soit la situation du cabinet médical à Bruxelles.

Avec la nouvelle réglementation, qui sera d'application dès 2020, le montant de la prime d'installation diminuera de 25 000 à 15 000 euros. Mais, dans le même temps, une prime complémentaire de 15 000 euros sera octroyée au généraliste qui s'installe dans une zone en pénurie. Les médecins qui s'installent dans un des 30 quartiers ciblés recevront donc 30 000 euros. Ceux qui s'installent ailleurs toucheront 15 000 euros.

## Campagne de promotion

À noter que ces primes (de 15 000 ou de 30 000 euros) pourront être versées jusqu'à douze mois avant l'ouverture du cabinet médical. Ceci afin de faciliter l'installation de médecins qui envisagent d'acquiescer un bien ou d'effectuer des travaux de rénovation. Cela répond à une demande exprimée par les jeunes médecins généralistes qui se plaignaient que la prime intervienne souvent trop tard, justifie le ministre Gosuin.

D'autres mesures ont été prises: soutien à la pratique de groupe (les médecins veulent de plus en plus travailler en équipe); aide pour trouver un bien immobilier pour y établir un cabinet médical; soutien administratif pour l'installation; campagne de promotion de la médecine générale afin de sensibiliser la population à l'importance de celui-ci et l'inciter à avoir un médecin de référence et à ne plus systématiquement faire appel aux urgences ou aux médecins spécialistes...

Avec cet arsenal, le ministre Gosuin espère répondre aux besoins des généralistes à Bruxelles et, in fine, améliorer l'accès aux soins de santé pour tous les Bruxellois.

L. G.

## Et en Wallonie ?

Une prime de 20 000 ou 25 000 euros

**Prime.** Le dispositif Impulseo existe également en Wallonie. Une prime unique de 20 000 euros est versée aux médecins généralistes qui s'installent dans une commune confrontée à une pénurie. En fonction de la gravité de la pénurie, la prime peut même passer à 25 000 euros.

